

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2065

4 novembre 2006

SOMMAIRE

AAE Railcar, S.à r.l., Luxembourg	99075	Figeac Consulting S.A., Hesperange.	99108
AAE Wagon Finance S.A., Luxembourg	99077	Financial Reporting Systems Luxembourg S.A., Capellen	99116
Action Holding S.A., Luxembourg	99094	Financial Reporting Systems Luxembourg S.A., Capellen	99118
Actions Technologiques Holdings S.A., Luxem- bourg	99083	Finscal Holding S.A., Luxembourg	99116
Alexander Hughes, Luxembourg	99078	Fistone, S.à r.l., Luxembourg	99105
Alpet S.A., Luxembourg	99116	Foncière Générale d'Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg	99082
Ari International S.A., Luxembourg.	99118	Fondation Sociale Holding S.A., Luxembourg.	99095
Beaubois Ventures, S.à r.l., Luxembourg.	99115	Grandin S.A., Luxembourg	99081
Blue Sky Financial S.A., Luxembourg	99090	Granibasto Renovations, S.à r.l., Rumelange.	99085
Braathen Holding (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg.	99119	Granibasto Renovations, S.à r.l., Rumelange.	99086
C & B Mechanical Group S.A., Luxembourg.	99119	Hamburg International S.A., Luxembourg	99090
Canalux, S.à r.l., Schifflange	99116	IM International Models Holding S.A., Luxem- bourg.	99120
CBD Property Investors, S.à r.l., Luxembourg.	99092	Immobilière de Gestion Financière S.A., Luxem- bourg.	99082
CL & GP International S.A., Luxembourg.	99120	Immobilière Royale S.A., Luxembourg	99076
Cleverdan S.A., Luxembourg	99074	Imperial Management, S.à r.l., Luxembourg.	99104
Consulting and Management Services S.A.	99089	Institut International pour la Commercialisation de Technologies Innovatrices S.A., Luxembourg	99105
Continental Real Estate Company S.A., Luxem- bourg.	99079	Institut International pour la Commercialisation de Technologies Innovatrices S.A., Luxembourg	99105
Corea S.A., Senningerberg	99078	Institut Mary'Anna, S.à r.l., Luxembourg.	99109
CTNB, S.à r.l., Luxembourg	99092	International Shipowners Reinsurance Company S.A., Luxembourg	99091
Current Media Europe, S.à r.l., Luxembourg	99077	Internationale Assoziation der Produzenten super- harter Werkstoffe, A.s.b.l., Howald	99087
Delta Lloyd Privilege, Sicav, Luxembourg.	99079	Invenergy Wind Europe I, S.à r.l., Luxembourg	99084
E&A Real Estate Investments, S.à r.l., Luxembourg	99096	Invenergy Wind Europe II, S.à r.l., Luxembourg.	99091
E.C.T.A. S.A., European Consulting & Technical Assistance S.A., Luxembourg.	99108	Invenergy Wind Europe III, S.à r.l., Luxembourg	99104
Ecas, S.à r.l., Luxembourg.	99084	Invenergy Wind Europe IV, S.à r.l., Luxembourg	99104
Ecas, S.à r.l., Luxembourg.	99086	Jopsa S.A., Luxembourg.	99086
Enercom Investments S.A., Luxembourg	99092	JPP Consulting S.A., Luxembourg	99118
Enercom Investments S.A., Luxembourg	99094	King Charter S.A., Luxembourg.	99118
Equity Life Investments Holdings S.A., Luxem- bourg.	99080	Kudelski Financial Services Holding S.C.A., Lu- xembourg	99075
Eskell S.A., Luxembourg	99114	Leather International S.A., Luxembourg.	99119
Eufin Compagnie Financière S.A., Luxembourg.	99110	Legg Mason Worldwide, Sicav, Luxembourg	99109
Euram Gestion S.A., Luxembourg	99110		
Euro Freight Car Finance S.A., Luxembourg	99076		
Europa Degor, S.à r.l., Luxembourg.	99110		
Evertair, S.à r.l., Luxembourg.	99108		
Ewards Holdings S.A., Luxembourg.	99089		

Lutraco Benelux S.A.	99089	Sicar S.A., Luxembourg	99078
Lux Immo Beteiligung und Grundbesitz AG, Leudelange	99115	Sidarta Finance Holding S.A., Luxembourg	99080
Luxembourg Real Estate Company S.A., Luxembourg	99080	Siewit S.A., Luxembourg	99081
Lycoris Enterprises S.A.H., Luxembourg	99082	Simatrade S.A., Luxembourg	99115
Maitland Luxembourg S.A., Luxembourg	99075	Sinice S.A., Luxembourg	99090
MRG, S.à r.l., Derenbach	99105	Siral S.A.H., Luxembourg	99083
Nationwide Global Services E.I.G., Luxembourg ..	99091	Siral S.A.H., Luxembourg	99084
Newteam Ingénieurs-Conseils en Génie Civil, S.à r.l., Luxembourg	99109	Sirius Lux S.A., Luxembourg	99081
Opticorp S.A., Luxembourg	99095	Skype Communications, S.à r.l., Luxembourg	99096
PC Finanz International S.A., Luxembourg	99079	Skype Software, S.à r.l., Luxembourg	99096
PF Investments S.A., Luxembourg	99111	Social Foundation Holding S.A., Luxembourg	99108
Promance, S.à r.l., Luxembourg	99109	Sopaf Asia, S.à r.l., Luxembourg	99086
Promance, S.à r.l., Luxembourg	99109	SPRL Brussels Jeans Center, Luxembourg	99077
PS Holding Luxembourg S.A., Luxembourg	99115	Stala Holding S.A., Luxembourg	99116
Real Estate Investment Company S.A., Luxembourg	99111	Stam Re, S.à r.l., Luxembourg	99089
Real Estate Investment Company S.A., Luxembourg	99111	SW Info Management S.A., Luxembourg	99120
Real Estate Investment Company S.A., Luxembourg	99111	Technisat Data Services S.A., Betzdorf	99110
Real Estate Investment Company S.A., Luxembourg	99111	Tishman Speyer Rentiers Holdings II, S.à r.l., Senningerberg	99076
Real Estate Investment Company S.A., Luxembourg	99111	Tomkins Holdings Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	99118
Real Estate Investment Company S.A., Luxembourg	99111	Tomkins Holdings Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	99119
Real Estate Investment Company S.A., Luxembourg	99111	Union Financière Immobilière Luxembourgeoise S.A., Luxembourg	99081
Round Point S.A., Luxembourg	99095	Vantage Advisors (Luxembourg) S.A., Luxembourg	99083
S.C.S. Consulting S.A., Service, Communication & Strategie Consulting, Luxembourg	99110	Vox Angelica, S.à r.l., Luxembourg	99103
Sanguinetti Finance S.A., Luxembourg	99104	Wally Holding S.A., Luxembourg	99088
Scarpitor International S.A., Luxembourg	99120	Wassila Investments S.A., Strassen	99082
Senatus Luxembourg S.A., Luxembourg	99078	Wilanów Development, S.à r.l., Luxembourg	99112
SIF International, S.à r.l., Luxembourg	99084	Wilanów Development, S.à r.l., Luxembourg	99114

CLEVERDAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 77.594.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire
tenue à Luxembourg le 29 mai 2006 à 09 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de M. Peter Vansant, juriste demeurant à Luxembourg, M. Gabriel Jean, juriste, demeurant professionnellement au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange, et de la société BRYCE INVEST S.A. établie au 3, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL Ltd, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-London NW1 1JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2012.

Il résulte enfin dudit procès-verbal que le conseil d'administration est autorisé à déléguer la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à M. Peter Vansant, juriste demeurant à Luxembourg et M. Gabriel Jean, juriste, demeurant professionnellement au 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration
tenu à Luxembourg en date du 29 mai 2006 à 10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que M. Peter Vansant et M. Gabriel Jean ont été élus aux fonctions d'Administrateur-délégué de la société; ils auront tous pouvoirs pour engager valablement la Société par leur seule signature.

Luxembourg, le 29 mai 2006.

Pour CLEVERDAN S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2006, réf. LSO-BU00413. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100626.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**MAITLAND LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A.).**

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 13.583.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 4 août 2006:
Les mandats des administrateurs sont renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire:

Administrateurs:

Monsieur John B. Mills, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.
Madame Alanna Woods, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.
Monsieur Steven Georgala, 35, rue de la Boétie, F-75008 Paris.
Monsieur Hermanus R.W. Troskie, 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg.
Monsieur Alan D. Butler, Falcon Cliff, Palace Road, Douglas, Isle of Man.

Luxembourg, le 4 août 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, réf. LSO-BT08714. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098544.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 septembre 2006.

AAE RAILCAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.380.

Lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires tenue en date du 30 août 2006, il a été décidé:

1) de renouveler le mandat des gérants suivants pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007:

- Monsieur Mark Stevenson, demeurant au Frohbüel, CH-6313 Menzingen Suisse
- Monsieur Hans-Rudolf Staiger, demeurant au 24, Genferstrasse, CH-8027 Zürich, Suisse

2) de renouveler le mandat du commissaire KPMG AUDIT SC, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099177.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

KUDELSKI FINANCIAL SERVICES HOLDING S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 85.281.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire reportée des actionnaires tenue en date du 31 août 2006, les actionnaires ont décidé:

de renouveler les mandats pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007:

du gérant commandité:

KUDELSKI LUXEMBOURG, S.à r.l., ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

du conseil de surveillance:

Madame Noëlla Antoine, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg,
Monsieur Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg,
Monsieur Alexandre Trutt, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01955. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099183.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

99076

EURO FREIGHT CAR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 65.396.

Lors de l'assemblée générale annuelle reportée des actionnaires tenue en date du 30 août 2006, il a été décidé:

1) de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007:

- Monsieur Mark Stevenson, administrateur de classe A, demeurant au Frohbüel, CH-6313 Menzingen, Suisse,
- Monsieur Gérard Becquer, administrateur de classe B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2) d'accepter la démission de Madame Marie-Hélène Claude, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat d'administrateur de la société avec effet immédiat.

3) d'accepter la nomination de Monsieur Philippe Salpetier, administrateur de classe B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007.

4) de renouveler le mandat du commissaire KPMG AUDIT SC, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099187.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

IMMOBILIERE ROYALE, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.303.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 4 avril 2006 à 15.00 heures à Luxembourg

Veillez noter les changements d'adresse suivants:

Monsieur Guy Glesener réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg,
Monsieur Nasir Abid réside désormais 10, rue Alexandre Fleming, L-1525 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03245. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100431.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

TISHMAN SPEYER RENTIERS HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 612.200,-.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 115.328.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de cession de parts sociales exécutée en date du 17 août 2006 que les 24.488 parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune, représentant ensemble la totalité du capital social de la Société, sont détenues depuis le 17 août 2006 par TISHMAN SPEYER EUROPEAN REAL ESTATE venture VI MASTER LP.

Depuis cette date, les 24.488 parts sociales de la Société sont détenues par:

TISHMAN SPEYER EUROPEAN REAL ESTATE venture VI MASTER LP un Limited partnership de droit britannique, ayant son siège social à St. Catherine's House, 14 Kingsway, London WC2B 6LH, Royaume-Uni, et enregistré au Registre des Sociétés du Royaume-Uni, sous le numéro 11494.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 12 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02885. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099218.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

AAE WAGON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 76.451.

Lors de l'assemblée générale annuelle reportée des actionnaires tenue en date du 30 août 2006, il a été décidé:

1) de renouveler le mandat des administrateurs suivants pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007:

- Monsieur Mark Stevenson, administrateur de classe A, demeurant à CH-6313 Menzingen, Frohbüel (Suisse).
- Monsieur Gérard Becquer, administrateur de classe B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2) de renouveler le mandat du commissaire KPMG AUDIT SC, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007.

3) d'accepter la démission de Madame Marie-Hélène Claude, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat d'administrateur de la société avec effet immédiat.

4) d'accepter la nomination de Monsieur Philippe Salpetier, administrateur de classe B, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, en tant qu'administrateur de la société avec effet immédiat et pour une période venant à échéance lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006 et qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099190.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

CURRENT MEDIA EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 117.744.

Décision de l'associé unique de la société CURRENT MEDIA EUROPE, S.à r.l., Luxembourg, prise le 11 septembre 2006

Résolution

CURRENT INTERNATIONAL LLC, dûment constituée dans l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ici dûment représentée par M. Joel Hyatt, Chief Executive Officer et ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, détenant la totalité des cinq cents (500) parts sociales de valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) représentant le capital souscrit et payé de la Société CURRENT MEDIA EUROPE, S.à r.l., ayant son siège social au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg, décide par la présente, de nommer comme gérant supplémentaire de la Société:

M. Carlo Rock, né le 15 mai 1957 à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et demeurant à 88, rue Emile Metz à L-2149 Luxembourg.

Résolution

Il est en outre décidé de déléguer la gestion journalière de la Société CURRENT MEDIA EUROPE, S.à r.l. à M. Carlo Rock, qui, ainsi, est autorisé à engager la Société par sa seule signature.

Pour extrait sincère et conforme

LeGoueff@Vocats.com

Domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02835. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099263.3//26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2006.

SPRL BRUSSELS JEANS CENTER.

Siège social: B-1070 Bruxelles, 87, avenue Clémenceau.

Adresse de la succursale: L-2721 Luxembourg, 2, rue Adolphe Weicker.
R. C. Luxembourg B 56.600.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03578, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Signatures.

(100477.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

99078

ALEXANDER HUGHES.

Adresse de la succursale: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 110.076.

—
Extrait des décisions prises par les représentants légaux en date du 15 juin 2006

Unique décision

L'adresse de la succursale luxembourgeoise ALEXANDER HUGHES est transférée du 46, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour extrait

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06031. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099409.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

COREA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 73.320.

—
Extrait du procès-verbal d'une Assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 30 août 2006

1. L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Gérard Picard, administrateur.

Elle décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Philippe Capron, avec adresse professionnelle au 19, avenue de la Liberté, L-2930 Luxembourg, administrateur en remplacement de Monsieur Picard. Monsieur Capron achèvera le mandat de Monsieur Picard qui viendra à expiration lors de l'Assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2007.

Pour extrait conforme

F. Van Bladel

Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099807.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

SICAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 18.145.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 6 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100415.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

SENATUS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 70.946.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 septembre 2006.

Pour la société

J. Seckler

Notaire

(100467.3/231/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

PC FINANZ INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 21.275.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 25 août 2006

L'assemblée générale fixe, à l'unanimité des voix, le siège social de la société à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.
L'assemblée générale élit, à l'unanimité des voix, comme nouveaux administrateurs:
M. Carlos Maria Ascuá, né le 22 avril 1950 à Cordoba en Argentine et demeurant à Entre Rios, Argentine, av. Rivadavia 652 Parana.

Mme Patricia Ester Popelka, née le 21 décembre 1959 à Federación en Argentine et demeurant à Entre Rios, Argentine, av. Rivadavia 652 Parana.

M. Ramon Ruben Sergio Romero, né le 12 juin 1953 à Parana et demeurant à Buenos Aires, Argentine, Alsina 1896.

Les mandats expireront après l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

L'assemblée générale élit, à l'unanimité des voix, comme nouveau commissaire aux comptes:

LUX-FIDUCIAIRE CONSULTING, S.à r.l. ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.

Son mandat expirera après l'assemblée générale annuelle de l'an 2007.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02667. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099832.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

CONTINENTAL REAL ESTATE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 19.098.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 9 mai 2006 à 9.00 heures à Luxembourg

Veuillez noter les changements d'adresse suivants:

Monsieur Guy Glesener, réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg,

Monsieur Nasir Abid, réside désormais 10, rue Alexandre Fleming, L-1525 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03256. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100416.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

**DELTA LLOYD PRIVILEGE, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. NAGEL PRIVILEGE).**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 96.850.

Extrait des délibérations du Conseil d'Administration du 27 décembre 2005

Le Conseil a pris acte de la démission de Monsieur Joris Cnockaert et a coopté Administrateur Monsieur Peter Kok avec effet immédiat.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2006

L'Assemblée Générale a reconduit, à l'unanimité, le mandat des Administrateurs et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

L'Assemblée a par ailleurs nommé Messieurs Japhet Pieter Aardoom et Alex Otto, Administrateur de la SICAV, pour la durée d'un an.

Composition du Conseil d'Administration:

Piet Verbrugge, Président (résidant professionnellement à B-1210 Bruxelles, 23, avenue de l'Astronomie);

Japhet Pieter Aardoom (résidant professionnellement à NL-1000 BA Amsterdam, Amstelplein 6-8);

Antoine Calvisi (résidant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal);

Peter Kok (résidant professionnellement à B-1210 Bruxelles, 23, avenue de l'Astronomie);

Alex Otto (résidant professionnellement à NL-1000 BA Amsterdam, Amstelplein 6-8);

DELTA LLOYD BANK (ayant son siège social à B-1210 Bruxelles, 23, avenue de l'Astronomie).

Réviseur d'Entreprises:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. (ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08377. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(099863.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 2006.

SIDARTA FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 29.149.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 6 septembre 2006 que:

Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100419.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

LUXEMBOURG REAL ESTATE COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 21.126.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 20 juin 2006 à 14.00 heures à Luxembourg

Veillez noter les changements d'adresse suivants:

Monsieur Guy Glesener, réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg,

Monsieur Nasir Abid, réside désormais 10, rue Alexandre Fleming, L-1525 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03254. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100420.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

EQUITY LIFE INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 76.321.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 septembre 2006

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans renouvelables, les mandats d'administrateurs de Maître René Faltz, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg et de Maître Tom Felgen, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

- L'Assemblée décide de nommer pour une durée de 6 ans renouvelables au poste d'administrateur de la société, Monsieur Luc Verelst, directeur, demeurant à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, en remplacement de Madame Nadia Meyer.

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans renouvelables le mandat de commissaire aux comptes de la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange.

- Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 14 septembre.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03456. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100447.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

99081

SIEWIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 35.492.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 6 septembre 2006 que:
Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01642. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100421.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

SIRIUS LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 78.704.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 6 septembre 2006 que:
Le siège social est transféré de 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne, L-1361 Luxembourg au 36, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg avec effet au 1^{er} juillet 2006.

Pour extrait sincère et conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2006, réf. LSO-BU01644. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100422.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

GRANDIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 18.236.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 11 mai 2006 à 9.00 heures à Luxembourg
Veuillez noter le changement d'adresse suivant:
Monsieur Guy Glesener, réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03243. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100423.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

UNION FINANCIERE IMMOBILIERE LUXEMBOURGEOISE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.096.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 8 juin 2006 à 16.00 heures à Luxembourg
Veuillez noter les changements d'adresse suivants:
Monsieur Guy Glesener, réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg,
Monsieur Nasir Abid, réside désormais 10, rue Alexandre Fleming, L-1525 Luxembourg.

Pour copie conforme
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03246. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100426.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

IMMOBILIERE DE GESTION FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 27.858.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 2 juin 2006 à 16.00 heures à Luxembourg

Veuillez noter les changements d'adresse suivants:

Monsieur Guy Glesener, réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg,

Monsieur Nasir Abid, réside désormais 10, rue Alexandre Fleming, L-1525 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateurs / Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03250. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100441.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

FONCIERE GENERALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 25.878.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 6 juin 2006 à 10.30 heures à Luxembourg

Veuillez noter les changements d'adresse suivants:

Monsieur Guy Glesener, réside désormais 36, rue Frantz Seimetz, L-2531 Luxembourg,

Monsieur Nasir Abid, réside désormais 10, rue Alexandre Fleming, L-1525 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03252. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100444.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

LYCORIS ENTREPRISES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 22.207.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 juin 2006

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Madame Denise Vervae, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., ayant son siège social au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03501. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100446.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

WASSILA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 101.446.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03565, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 8 septembre 2006.

Signature.

(100484.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

SIRAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 30.392.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2006

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Madame Denise Vervaet, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, et Monsieur Pierre Schill, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., ayant son siège social au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03514. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100448.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

ACTIONS TECHNOLOGIQUES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.315.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 septembre 2006

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans renouvelables, les mandats d'administrateurs de Maître René Faltz, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg et de Maître Tom Felgen, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

- L'Assemblée décide de nommer pour une durée de 6 ans renouvelables au poste d'administrateur de la société, Monsieur Luc Verelst, directeur, demeurant à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, en remplacement de Madame Nadia Meyer.

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans renouvelables le mandat de commissaire aux comptes de la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03458. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100449.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

VANTAGE ADVISORS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2019 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 34.080.

Extrait de la résolution du conseil d'administration du 26 avril 2006

Il résulte des résolutions du conseil d'administration du 26 avril 2006 que Monsieur Arien van Vemde (Zürichbergstrasse 118, CH-8044 Zürich) étant décédé, le conseil d'administration a dès lors décidé de coopter comme administrateur Madame Helen van Vemde - van Vuuren (Zürichbergstrasse 118, CH-8044 Zürich) avec effet au 26 avril 2006 et cela, tel que légalement prévu, jusqu'à la première réunion de l'assemblée générale des actionnaires qui procédera à l'élection définitive.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour VANTAGE ADVISORS (LUXEMBOURG)

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2006, réf. LSO-BT02537. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100452.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

99084

SIRAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 30.392.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 juin 1996

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Bernard Ewen, avec adresse professionnelle au 18A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, des ses fonctions d'administrateur-délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03517. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100450.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

SIF INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 4.799.950,42.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 62.000.

Extrait des décisions de l'associé unique en date du 9 août 2006

Il résulte des décisions de l'Associé Unique de la société SIF INTERNATIONAL, S.à r.l. du 9 août 2006, que:

- 1) L'Associé unique prend acte de la démission du Gérant actuels.
- 2) L'Associé unique décide de nommer deux nouveaux Gérants:
 - Monsieur Rémy Meneguz, Expert-Comptable, demeurant professionnellement à Luxembourg;
 - Monsieur Giovanni Vittore, Administrateur de Sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg;tous deux demeurant à L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

Les Gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement sous leur signature conjointe.

Pour extrait sincère et conforme

Pour la Société

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01402. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100455.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

ECAS, S.A R.L., Société à responsabilité limitée.
Capital social: EUR 12.500,-.
Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 114.662.

Il résulte d'une décision du conseil de gérance de la société en date du 9 août 2006 que le siège social de la société est transféré au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Signatures

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01209. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100471.4//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

INVENERGY WIND EUROPE I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 109.592.

Il est porté à la connaissance de tiers que INVENERGY WIND EUROPE I LLC, actionnaire unique de la société émarquée a changé de dénomination sociale et s'appelle depuis le 6 septembre 2006, INVENERGY WIND TYMIEN LLC.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100530.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

**GRANIBASTO RENOVATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MONDIM GRANIT, S.à r.l.)**

Siège social: L-3730 Rumelange, 47, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 111.512.

L'an deux mille six, le huit septembre.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette.

A comparu:

Monsieur Manuel Angelo Teixeira, marbrier, né à Vila Real (Portugal), le 5 avril 1957, demeurant à F-57840 Ottange, 7, rue de la Cour.

Lequel comparant déclare être, suite à un acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 1^{er} août 2006, non encore publié au Mémorial C, le seul associé de la société à responsabilité limitée MONDIM GRANIT, S.à r.l., avec siège social à L-3835 Schifflange, 27, route d'Esch,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 111.512, constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Aloyse Biel, notaire prénommé, en date du 24 octobre 2005, publié au Mémorial C numéro 299 du 10 février 2006,

dont le capital social est de douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-quatre euros (124,- EUR) chacune.

Lequel comparant prie le notaire instrumentant de documenter ce qui suit:

Monsieur Manuel Angelo Teixeira, prénommé, déclare céder cinq (5) parts sociales à Monsieur Adérito Dos Santos Cerca, marbrier, né à Coimbra (Portugal), le 4 octobre 1975, demeurant à L-3730 Rumelange, 47, Grand-rue, ici présent, ce acceptant, au prix de leur valeur nominale, ce dont quittance.

Monsieur Manuel Angelo Teixeira, prénommé, gérant de la société déclare accepter cette cession de parts au nom de la société, de sorte qu'une notification à la société, conformément à l'article 1690 du Code Civil n'est plus nécessaire.

Suite à la cession de parts qui précède les parts sociales sont détenues comme suit:

1.- Monsieur Manuel Angelo Teixeira, prénommé, quatre-vingt-quinze parts sociales	95
2.- Monsieur Adérito Dos Santos Cerca, prénommé, cinq parts sociales	5
Total: cent parts sociales	100

Ensuite les associés se considérant comme réunis en assemblée générale extraordinaire prient le notaire instrumentant de documenter les résolutions suivantes:

1. La dénomination de la société a été modifiée en GRANIBASTO RENOVATIONS, S.à r.l., de sorte que l'article premier (1^{er}) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de: GRANIBASTO RENOVATIONS, S.à r.l.

2. Le siège social de la société a été transféré de son adresse actuelle L-3835 Schifflange, 27, route d'Esch à L-3730 Rumelange, 47, Grand-rue, de sorte que le premier alinéa de l'article deux (2) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 2. 1^{er} alinéa. Le siège social est établi à Rumelange.

3.- L'objet social de la société a été modifié de sorte que l'article trois (3) des statuts a dorénavant la teneur suivante:

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de carrelage, de granit et de rénovation avec l'achat, la vente et la pose des articles des branches.

La société a en outre pour objet la gestion, l'administration, l'exploitation, la mise en valeur par achat, vente, échange, location, construction ou de toute autre manière de tous biens immobiliers ou mobiliers tant au Luxembourg qu'à l'étranger ainsi que l'activité d'agent immobilier.

La société peut faire toutes les opérations qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

4.- Monsieur Manuel Angelo Teixeira, prénommé, exerçant actuellement la qualité de gérant de la société est nommé pour le futur gérant administratif de la société.

5.- Est nommé gérant technique de la société:

Monsieur Adérito Dos Santos Cerca, prénommé,

6.- La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Les alinéas 2 et suivants de l'article cinq (5) des statuts sont supprimés.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donné aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. A. Teixeira, A. Santos Cerca, F. Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette, le 13 septembre 2006, vol. 920, fol. 62, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 septembre 2006.

F. Kessler.

(103293.3/219/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

**GRANIBASTO RENOVATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MONDIM GRANIT, S.à r.l.).**

Siège social: L-3730 Rumelange, 47, Grand-Rue.
R. C. Luxembourg B 111.512.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 8 septembre 2006, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 20 septembre 2006.

F. Kessler.

(103295.3/219/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

ECAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.
R. C. Luxembourg B 114.662.

Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la société en date du 18 août 2006

- Est nommé gérant supplémentaire M. Benoni Dufour, résident professionnellement au 6, Grand-rue, L-3394 Roeser. Luxembourg, le 5 septembre 2006.

Signatures

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 2006, réf. LSO-BU01207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100471.5//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

SOPAF ASIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 117.339.

Le Conseil de Gérance tenu le 13 septembre 2006 a décidé:

Suite à la démission de Monsieur Lorenzo Patrassi de sa fonction de gérant, de coopter comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 13 septembre 2006, Monsieur Christophe Velle né le 28 octobre 1974 à Thionville en France, résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOPAF ASIA, S.à r.l.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03752. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100478.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

JOPSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 46.587.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 31 mai 2006 que:

- Le conseil a accepté la démission de Mme Joëlle Reynaert de son poste d'administrateur-délégué.

- M. Pierre-Philippe van Innis, membre du conseil d'administration de la société, a confirmé à la société sa nouvelle adresse:

13, rue Jean-Pierre Beicht, L-1226 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02719. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100511.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

**INTERNATIONALE ASSOZIATION DER PRODUZENTEN SUPERHARTER WERKSTOFFE, A.s.b.l.,
Vereinigung ohne Gewinnzweck.**

Gesellschaftssitz: L-1818 Howald, 4, rue des Joncs.
H. R. Luxemburg F 1.107.

1. Die vollständige Bezeichnung der A.s.b.l. lautet:
INTERNATIONALE ASSOZIATION DER PRODUZENTEN SUPERHARTER WERKSTOFFE, A.s.b.l., im weiteren Text IA.
2. Folgende Übersetzungen der Bezeichnung sind von den Mitgliedern zu verwenden:
 - 2.1. auf englisch: INTERNATIONAL ASSOCIATION OF MANUFACTURER OF SUPER-HARD MATERIALS, A.s.b.l.
 - 2.2. auf französisch: ASSOCIATION INTERNATIONALE DE PRODUCTEURS DE MATERIAUX SUPER DUR, A.s.b.l.
 - 2.3. auf russisch: MESH DUNARODNAYA ASSOCIACIYA PROISVODITELEJ SVERCHTVORDYCH MATERIALOV.
3. Die IA hat ihren Sitz in 4, rue des Joncs, Halle 11, L-1818 Howald, Luxembourg.
4. Zweck der IA ist:
 - 4.1. die Unterstützung ihrer Mitglieder in deren professioneller Tätigkeit;
 - 4.2. der zentralisierter Einkauf von Roh- und Verbrauchsstoffen für die Mitglieder der IA und der zentralisierte Vertrieb der Fertigprodukte der Mitglieder (diese Dienstleistungen sind für die Mitglieder optional);
 - 4.3. die Organisation der zentralisierten Bereitstellung von technologischen Ausrüstungen und Ersatzteilen (diese Dienstleistungen sind für die Mitglieder optional);
 - 4.4. die Organisation der Beziehungen mit staatlichen und gesellschaftlichen Stellen und Einrichtungen;
 - 4.5. der Schutz der Interessen der Mitglieder der IA in beliebigen staatlichen und internationalen Stellen und Gerichten;
 - 4.6. die Unterstützung bei der Zertifizierung, Bewertung und Analyse der Produktion ihrer Mitglieder und fremder Einrichtungen und Gesellschaften, Durchführung von verschiedenartigen Expertisen;
 - 4.7. die umfassende Organisation des Marketing, Analyse und Vorbereitung der Absatzmärkte;
 - 4.8. die Organisation und Durchführung von speziellen Ausstellungen, Messen und Präsentationen.
5. Die Entscheidung zur Aufnahme neuer Mitglieder obliegt nach Antragsstellung der Generalversammlung. Der Aufnahmebeschluss erfordert die Zweidrittelmehrheit aller anwesenden Mitglieder. Die IA kann unbegrenzt neue Mitglieder aufnehmen, doch die Mitgliederzahl kann nie weniger als drei (3) sein. Die Mitglieder verfügen über die Rechte und Vorzüge, die im Gesetz vom 21. April 1928 vorgesehen sind, und haben Stimmrecht.
6. Jedes neue Mitglied muss erklären, den Zweck und die Satzung der IA anzuerkennen.
7. Die Beitrittsgebühr und der jährliche Beitrag werden auf der Generalversammlung festgesetzt.
8. Wenn ein Mitglied die IA verlässt, aus welchem Grund auch immer, verliert es sämtliche Rechte und Vorzüge, die ihm die IA verliehen hatte. Des weiteren hat es kein Anrecht auf die Rückerstattung der geleisteten Beiträge oder Anteil an dem Vermögen der IA. Wenn er erneut Mitglied werden will, muss er die gleichen Voraussetzungen erfüllen wie die neuen Mitglieder.
9. Die IA wird von einem Verwaltungsrat geleitet, der aus mindestens drei (3) Mitgliedern besteht. Dieser wird jedes Jahr von der Generalversammlung mit einfacher Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Mitglieder neu gewählt. Alle Verwaltungsratsmitglieder sind wiederwählbar und können jederzeit von der Generalversammlung abberufen werden. Wenn ein Verwaltungsratsmitglied, aus welchem Grund auch immer, ausfällt, kann ein neues Verwaltungsratsmitglied kommissarisch vom Verwaltungsrat bis zur nächstfolgenden Generalversammlung eingesetzt werden.
10. Der Verwaltungsrat wählt aus seiner Mitte einen Präsidenten, einen Vizepräsidenten, einen Sekretär und einen Kassierer. Eine selbige Person kann mehrere Ämter bekleiden. Der Präsident vertritt die IA und leitet die Arbeiten, außerdem leitet er die Zusammenkünfte des Verwaltungsrates. Weitere Ämter können durch die Generalversammlung festgesetzt werden.
11. Der Verwaltungsrat tagt so oft es notwendig erscheint. Verantwortlich für die Organisation der Verwaltungsratsitzung ist der Sekretär. Der Verwaltungsrat kann nur rechtsgültig tagen, wenn wenigstens die Hälfte seiner Mitglieder anwesend ist. Alle Entscheidungen werden durch die Mehrheit der anwesenden Personen genommen. Bei Stimmgleichheit ist die Stimme des Präsidenten ausschlaggebend. Der Sekretär berichtet schriftlich über alle Entscheidungen.
12. Die Rechte, Vollmachten und Verantwortungen der Verwaltungsratsmitglieder sind durch die Artikel 13 und 14 des Gesetzes vom 21. April 1928 geregelt. Der Verwaltungsrat verfügt über die weitestgehenden Vollmachten um die IA zu vertreten. Er vertritt die IA vor Gericht. Er kann die Immobilien der IA kaufen, verkaufen und hypothekarisch belasten. Er kann Darlehen aufnehmen und jegliche Schenkungen und Vermächtnisse annehmen, solange er über die notwendigen Ermächtigungen verfügt. Diese Aufzählung ist jedoch nicht erschöpfend, sondern nur eine exemplarische Aufzählung. Gegenüber Dritten ist die IA durch die Unterschrift des Präsidenten verpflichtet. Die gerichtlichen Angelegenheiten werden immer im Namen der IA geführt.
13. Der Verwaltungsrat kann, unter seiner Verantwortung, seine Vollmachten an eines oder mehrere Mitglieder delegieren.
14. Die Generalversammlung besteht aus der Gesamtheit der Mitglieder. Die Artikel 4 bis 12 des Gesetzes vom 21. April 1928 regeln die Aufgaben der Generalversammlung. Der Verwaltungsrat ruft die Mitglieder zusammen durch Einberufungsschreiben, die wenigstens einen Monat vor der Generalversammlung an alle Mitglieder geschickt werden. Diese Einberufungsschreiben beinhalten die Tagesordnung.
15. Die Generalversammlung:
 - 15.1. wählt den Vorstand;
 - 15.2. wählt die Kassenprüfungskommission;

- 15.3. bestätigt den Arbeitsplan;
- 15.4. hört den Rechenschaftsbericht des Vorstands an;
- 15.5. bestätigt die Bilanz und den Rechenschaftsbericht der Kassenprüfer.

16. Alle Mitglieder haben das gleiche Stimmrecht bei der Generalversammlung. Jedes Mitglied kann sich durch ein anderes Mitglied mittels einer schriftlichen Vollmacht, vertreten lassen. Die Generalversammlung entscheidet jedes Jahr über das Datum der nächsten Generalversammlung. Nachdem die Generalversammlung sich mit der Kassenführung einverstanden erklärt hat, wird dem Verwaltungsrat durch spezielles Votum mit der absoluten Majorität Entlastung erteilt.

17. Im einem dringlichen Fall kann der Verwaltungsrat eine außerordentliche Generalversammlung einberufen. Dies geschieht durch Einschreibebrief, der einen Monat zuvor an alle Mitglieder geschickt wird und die genaue Tagesordnung beinhaltet.

18. Die Generalversammlung wird vom Präsident des Verwaltungsrates, oder in seiner Abwesenheit vom Vizepräsidenten geleitet. Die Entscheidungen der Generalversammlung sind durch die Artikel 7 und 8 des Gesetzes vom 21. April 1928 geregelt. Es kann keine Entscheidung gefällt werden über Punkte, die nicht auf der Tagesordnung stehen, außer, wenn es sich um strikt administrative Fragen handelt und diese mit einer Zweidrittelmehrheit angenommen werden.

19. Die Geldmittel der IA stammen aus:

- 19.1. Mitgliederbeiträgen;
- 19.2. geschäftlichen Aktivitäten;
- 19.3. Schenkungen und Vermächtnissen;
- 19.4. Subsidien und Subventionen;
- 19.5. Zinsen und sonstigen Einkommen.

Diese Aufzählung ist jedoch nicht einschränkend.

20. Das Gesellschaftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

21. Am Ende des Jahres legt der Verwaltungsrat eine Bilanz über das vergangene Jahres vor und stellt das Budget für das nächste Gesellschaftsjahr auf, damit diese der ordentlichen Generalversammlung vorgelegt werden können, gemäß der im Artikel 13 des Gesetzes vom 21. April 1928 vorgesehenen Vorschriften.

22. Außerdem macht der Verwaltungsrat alljährlich einen Vorschlag, wie viel Prozent des Budgets maximal zu Verwaltungszwecken verwendet werden dürfen.

23. Der Kassierer, welcher ein Mitglied des Verwaltungsrates ist, führt die Konten. Jede Bewegung in den Konten muss durch eine Rechnung oder einen sonstigen Rechnungsbeleg gerechtfertigt werden. Die Bücher, die Konten und die Kasse werden wenigstens einmal jährlich von einer durch die Generalversammlung designierte Rechnungsmission, welche ausnahmsweise auch aus einer Person bestehen kann, überprüft. Im Falle eines Überschusses gehört dieser der IA.

24. Änderungen der Statuten sind gemäß der in Artikel 4, 8 und 9 des Gesetzes vom 21. April 1928 vorgesehenen Weise vorzunehmen.

25. Die Auflösung und Liquidation des Verbandes sind durch die Artikel 18 bis 25 des Gesetzes vom 21. April 1928 geregelt. Im Falle einer freiwilligen Auflösung des Verbandes, entscheidet eine zu diesem Zweck einberufene außerordentliche Generalversammlung über die Liquidationsmodalitäten und die Ernennung des oder der Liquidatoren.

26. Die Verfügungen des Gesetzes vom 21. April 1928 sind für alle, nicht in der Satzung vorgesehenen Fällen anzuwenden.

27. Die Mitglieder des Verbandes haben das Recht, das Logo sowie den Schriftzug MITGLIED DER INTERNATIONALE ASSOZIATION DER PRODUZENTEN SUPERHARTER WERKSTOFFE, A.s.b.l. auf ihren Geschäftspapieren zu führen.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03867. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(103285.3//113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

WALLY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 61.722.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 7 avril 2006, que:

- Le siège social de la société est transféré au 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU03084. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100563.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99089

STAM RE, Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 93.638.

L'associé unique de la Société a décidé en date du 6 juillet 2006 de nommer les gérants suivants:

- M. Pascal Savary, né le 20 mai 1956 à Saint-Quentin, France, résidant au 22, rue Wilhem, F-75016 Paris;
- M. Salvoljub Rehnicher, né le 27 juillet 1943 à Belgrade, Serbie, résidant au 109, via Ampere, I-20100 Milan.

Le conseil de gestion est désormais composé des membres suivants:

- M. Stephen A. Roth, né le 21 novembre 1955 dans l'état de Oregon, Etats-Unis, résidant au 50, Lane Ranch Road East, Sun Valley, ID 83353 - USA;
- M. Antoine De Broglie, né le 7 mars 1951 à Boulogne, France, résidant au 35, avenue de l'Opéra, F-75002 Paris;
- M. Vincent Begaghel de Bueren, né le 30 avril 1966 à Etterbeek, Belgique, résidant au 22, rue Crollé, B-1380 Lasne;
- M. Jean-Philippe Pfertzel, né le 5 mars 1952 à Autun, France, résidant au 25, rue de Turenne, F-75004 Paris;
- M. Pascal Savary, né le 20 mai 1956 à Saint-Quentin, France, résidant au 22, rue Wilhem, F-75016 Paris;
- M. Salvoljub Rehnicher, né le 27 juillet 1943 à Belgrade, Serbie, résidant au 109, via Ampere, I-20100 Milan.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 3 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 août 2006, réf. LSO-BT02900. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100473.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

CONSULTING AND MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 92.086.

L'institut domiciliaire, COMPTABILITE GENERALE ET EUROLATION, S.à r.l., établi au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen dénonce avec effet immédiat le siège social de la société CONSULTING AND MANAGEMENT SERVICES S.A., dont le numéro du registre de commerce est B 92.086.

Strassen, le 25 août 2006.

L'institut domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03558. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100494.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

EDWARDS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 43.914.

Le bilan et l'annexe pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10886, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(100537.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LUTRACO BENELUX S.A., Société Anonyme.
R. C. Luxembourg B 65.683.

L'institut domiciliaire, COMPTABILITE GENERALE ET EUROLATION, S.à r.l., établi au 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen, dénonce avec effet immédiat le siège social de la société S.A. LUTRACO BENELUX, dont le numéro du registre de commerce est B 65.683.

Strassen, le 25 août 2006.

L'institut domiciliaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100496.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

99090

HAMBURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 90.393.

Décision de l'assemblée générale des actionnaires du 11 septembre 2006

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 11 septembre 2006, le mandat de commissaire aux comptes de la Société FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, actuellement en vigueur, a été révoqué.

La société COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été nommé aux termes de cette assemblée comme nouveau commissaire aux Comptes de la Société en remplacement de FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HAMBURG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE S.A., Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03762. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100474.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

SINICE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.533.

Décision de l'assemblée générale des actionnaires du 11 septembre 2006

Par décision de l'assemblée générale des actionnaires en date du 11 septembre 2006, le mandat de commissaire aux comptes de la Société LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., 527, route d' Esch, L-1471 Luxembourg, actuellement, en vigueur, a été révoqué.

La société COMCO S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg a été nommée aux termes de cette assemblée comme nouveau commissaire aux Comptes de la Société en remplacement de LUX-AUDIT REVISION, S.à r.l., précitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SINICE S.A.
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03759. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100475.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

BLUE SKY FINANCIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 62.835.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 31 août 2006 à 9.00 heures au siège social

Première résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Lorenzo Patrassi de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Deuxième résolution

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet à partir du 31 août 2006, Madame Sophie Jacquet, née le 7 mai 1974 à Messancy en Belgique, résidant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
BLUE SKY FINANCIAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03756. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100476.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

INTERNATIONAL SHIOWNERS REINSURANCE COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 8.848.

Il résulte de l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 juillet 2006 que:

- Monsieur Sulaiman Ibrahim Al Bassam, né le 29 avril 1949 à Basrah, Iraq et demeurant à Safat 13110 Koweit est nommé Administrateur;
- Monsieur Philip Anthony Aspden, né le 22 juillet 1945 à Eastbourne, Grande-Bretagne et demeurant au 12, rue de Trintange, L-4565 Waldbredimus est nommé Administrateur;
- Monsieur George Stavros Coumantaros, né le 23 juillet 1922 à Londres, Grande-Bretagne et demeurant au 944 Fifth Avenue, New York, New York 10021 (Etats-Unis) est nommé Administrateur;
- Monsieur Ludwig Criel, né le 27 octobre 1951 à Sleidinge, Belgique et demeurant à Dennenlaan 62, B-9120 Haasdonk (Belgique) est nommé Administrateur;
- Monsieur Peter George Livanos, né le 18 août 1958 à New-York, Etats-Unis et demeurant à Le Formentor, Apt 13B, Monaco 98000 (Monaco) est nommé Administrateur;
- Monsieur Paul Robert Lorenz-Meyer, né le 30 janvier 1962 à Hambourg, Allemagne et demeurant au 64 Parkallee, 201434 Hambourg (Allemagne);
- Monsieur Jean Meyer, né le 27 décembre 1945 à Luxembourg et demeurant 41, bei der Aarnescht, L-6969 Oberanven est nommé Administrateur;
- Madame Tatiana Petalas, née le 15 mars 1973 à Genève, Suisse et demeurant au 7 avenue Princesse Grace, MC 98000 Monte Carlo (Monaco) est nommée Administratrice;
- Monsieur Stephen Amer Van Dyck, né le 16 juin 1943 à Rochester, New-York, Etats-Unis et demeurant à Abbey's Way Tampa, Tampa, Florida 33602 (Etats-Unis) est nommé Administrateur;
- PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg est nommé réviseur d'entreprise pour un terme d'un an.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100479.3//31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

NATIONWIDE GLOBAL SERVICES E.I.G., Groupement d'Intérêt Economique.

Registered office: L-2540 Luxembourg, 14, rue Edward Steichen.

R. C. Luxembourg C 63.

In accordance with Article 15 of the Articles of Association of NATIONWIDE GLOBAL SERVICES E.I.G. (hereafter the «Grouping»), EUROPEWIDE LIFE S.A. has resigned from the Grouping.

The resignation shall be effective upon the date of this publication in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Suit la traduction en français:

En vertu de l'article 15 des statuts de NATIONWIDE GLOBAL SERVICES E.I.G. (ci-après, le «Groupement»), la société EUROPEWIDE LIFE S.A. a démissionné du Groupement.

La démission sera effective à la date de la présente publication dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NATIONWIDE GLOBAL SERVICES E.I.G.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100486.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

INVENERGY WIND EUROPE II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 111.311.

Il est porté à la connaissance de tiers que INVENERGY WIND EUROPE II LLC, actionnaire unique de la société émarquée a changé de dénomination sociale et s'appelle depuis le 6 septembre 2006, INVENERGY WIND UK LLC.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02419. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100531.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

CBD PROPERTY INVESTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 200.000,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 88.480.

—
DISSOLUTION

Extrait des résolutions des associés de la Société du 21 juillet 2006

L'assemblée:

- prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister;
- décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir du 21 juillet 2006 au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

CBD PROPERTY INVESTORS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03795. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100491.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

CTNB, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 42-44, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 92.662.

—
Extrait du procès-verbal de l'A.G.E du 1^{er} juillet 2006

A Luxembourg,

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée CTNB S.à.r.l.

Première résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité le changement de Gérant Technique, Monsieur Sébastien Sculfort de son poste.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer Monsieur Yanis Azeb, demeurant 124, rue Hautebise, F-57440 Angevillers, né le 5 août 1981 à Algrange (France), au poste de Gérant Technique. Il disposera de co-signature obligatoire avec le Gérant Administratif.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2006.

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Signature / Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04795. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100506.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

ENERCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 93.812.

—
In the year two thousand and six, on the third day of the month of August.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr Guy Hornick, «maître en sciences économiques», residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

acting as special proxyholder of the board of directors of the company ENERCOM INVESTMENTS S.A., having its registered office in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

by virtue of a resolution of the board of directors adopted on July 25th, 2006, an extract of which, initialled ne varietur by the appearing person and the notary, will remain attached to the present deed.

Said appearing person asked the notary to state that:

I.- The company ENERCOM INVESTMENTS S.A. was incorporated on May 27th, 2003 by deed of M^e André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, published in the «Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C», number 678 of June 27th, 2003, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register at section B, under number 93.812, with an entirely paid up share capital of EUR 32,000 (thirty-two thousand Euro), represented by 320 (three hundred twenty) shares with a par value of EUR 100 (one hundred Euro) each.

Article five of the Articles of Incorporation, paragraphs four to nine, state that:

«For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at EUR 3,000,000 (three million Euro) to be divided into 30,000 (thirty thousand) shares with a par value of EUR 100 (one hundred Euro) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years from the publication of the deed of Incorporation of May 27th, 2003 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.»

II.- The board of directors, in its meeting of July 25th, 2006, has decided to proceed to an increase of the share capital by EUR 268,000 (two hundred sixty-eight thousand Euro) in order to bring it from its current amount of EUR 32,000 (thirty-two thousand Euro) to EUR 300,000 (three hundred thousand Euro) by the issue of 2,680 (two thousand six hundred and eighty) shares of EUR 100 (one hundred Euro) each, vested with the same rights and advantages as the existent shares.

III.- The board of directors has admitted to the subscription of the new shares the majority shareholder, the other shareholders having waived their preferential subscription right.

IV.- The increase of capital has been entirely paid up by contribution in cash, so that the amount of EUR 268,000 (two hundred sixty-eight thousand Euro) is forthwith at the free disposal of the company, as has been proved to the notary.

V.- As a consequence of the increase of capital, the first paragraph of article five of the Articles of Incorporation is modified and will from now on have the following wording:

«The subscribed capital of the company is fixed at EUR 300,000 (three hundred thousand Euro), divided into 3,000 (three thousand) shares with a par value of EUR 100 (one hundred Euro) each.»

Expenses

The expenses to be borne by the Company as a result of the foregoing are estimated at four thousand five hundred Euro (4,500 EUR).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, said person appearing signed together with Us, Notary, the present original deed.

Follows the French version of the preceding text:

L'an deux mille six, le trois août.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme ENERCOM INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

en vertu d'une résolution du conseil d'administration adoptée en date du 25 juillet 2006, dont un extrait, signé ne varietur par le comparant et le notaire, restera annexé au présent acte.

Lequel comparant a requis le notaire d'acter ses déclarations comme suit:

I.- La société ENERCOM INVESTMENTS S.A. fut constituée en date du 27 mai 2003 suivant un acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 678 du 27 juin 2003, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, à la section B, sous le numéro 93.812, au capital social intégralement libéré de EUR 32.000 (trente-deux mille euros), représenté par 320 (trois cent vingt) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

L'article cinq, alinéas quatre à neuf, des statuts stipule que:

«Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 3.000.000 (trois millions d'euros), qui sera représenté par 30.000 (trente mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans à partir de la publication de l'acte de constitution du 27 mai 2003 au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de

bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.»

II.- Le conseil d'administration, en sa réunion du 25 juillet 2006, a décidé de procéder à la réalisation d'une partie du capital autorisé à concurrence de EUR 268.000 (deux cent soixante-huit mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 32.000 (trente-deux mille euros) à EUR 300.000 (trois cent mille euros), par l'émission de 2.680 (deux mille six cent quatre-vingts) actions nouvelles de EUR 100 (cent euros) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

III.- Le conseil d'administration a admis à la souscription des actions nouvelles l'actionnaire majoritaire, les autres actionnaires ayant renoncé à leur droit de souscription préférentiel.

IV.- L'augmentation de capital a été libérée intégralement par un versement en espèces de sorte que la somme de EUR 268.000 (deux cent soixante-huit mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

V.- A la suite de cette augmentation de capital, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 300.000 (trois cent mille euros), représenté par 3.000 (trois mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent euros) chacune.»

Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces, qui incombent à la société à la suite des présentes, s'élèvent approximativement à quatre mille cinq cents euros (4.500 EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction en français. Sur demande du même comparant et, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. Hornick, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 3 août 2006, vol. 154S, fol. 89, case 12. – Reçu 2.680 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 29 août 2006.

P. Bettingen.

(101068.3/202/125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

ENERCOM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 93.812.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 19 septembre 2006.

P. Bettingen.

(101069.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

ACTION HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1371 Luxembourg, 113, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 38.057.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature

Mandataire

(100539.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99095

ROUND POINT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 81.449.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 21 juin 2006 que:
Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:
- Madame Joëlle Mamane, administrateur, née le 14 janvier 1951, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen;
- Madame Corinne Evens, administrateur de sociétés, née à Anvers (Belgique) le 28 octobre 1955, demeurant à F-75004 Paris (France), 7, rue Beautreillis;
- Mademoiselle Marie-Laure Aflalo, administrateur, née le 22 octobre 1966, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen
Le mandat d'administrateur-délégué de Madame Joëlle Mamane est confirmé.
A été réélue au poste de Commissaire aux comptes:
- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg N° B 67.501, dont le siège social est établi à Luxembourg.
Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.
Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.
Pour extrait sincère et conforme
Signature
Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07619. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100508.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

OPTICORP S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 49.999.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue en date du 4 mai 2006 que:
Ont été réélus aux fonctions d'administrateurs:
- Madame Joëlle Mamane, administrateur, née à Fès, le 14 janvier 1951, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen;
- Monsieur Patrick Aflalo, administrateur, né à Fès, le 9 octobre 1959, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen;
- Monsieur Tamas Laszlo Rakosl administrateur, né à Budapest, le 23 décembre 1947, demeurant à L-7243 Bereldange, 57, rue du X Octobre.
Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Tamas Rakosi est confirmé pour une durée indéterminée.
A été réélue au poste de Commissaire aux comptes:
- MONTBRUN REVISION, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg N° B 67.501, dont le siège social est établi à Luxembourg.
Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.
Pour extrait sincère et conforme
Signature
Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02742. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100513.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

FONDATION SOCIALE HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).
Siège social: L-1371 Luxembourg, 113, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 39.658.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 septembre 2006.
Signature
Mandataire

(100541.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

SKYPE COMMUNICATIONS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 100.468.

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 21 août 2006 que l'associé unique a décidé d'approuver le renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers en sa qualité de commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes pour l'année se terminant le 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03905. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100514.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

SKYPE SOFTWARE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 15, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 100.467.

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 21 août 2006 que l'associé unique a décidé d'approuver le renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers en sa qualité de commissaire aux comptes de la Société et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle approuvant les comptes pour l'année se terminant le 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03904. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100516.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

E&A REAL ESTATE INVESTMENTS, Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 119.546.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the thirtieth of August.

Before us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- The company HAILWOOD INVESTMENTS LIMITED (GIBRALTAR), having its registered office in Gibraltar, Main Street 206, registration number 95798,

here represented by Mr Laurent Kind, private employee, professionally residing at L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

by virtue of a proxy given under private seal.

2.- The company MANITO LIMITED (GIBRALTAR), having its registered office in Gibraltar, 57/63 Line Wall Road, registration number 92543,

here represented by Mr Laurent Kind, prenamed,

by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxy-holder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. - Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company ({société à responsabilité limitée) under the name E&A REAL ESTATE INVESTMENTS (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in par-

ticular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single partner or the general meeting of partners adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

2.3. No permanent establishment nor branch may be established abroad without the prior approval of the single partner or partners owning at least half (1/2) of the corporate capital of the Company.

Art. 3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, units and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The purpose of the Company in particular includes the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to immovable properties, including the direct or indirect holding of participation in Luxembourg or foreign companies, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of immovable properties.

3.3. The Company may borrow in any form except by way of public offer. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.4. The Company may carry out any commercial, industrial or financial activities which it may deem useful in accomplishment of its purpose.

Art 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the partners.

II. - Capital, Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) represented by 500 (five hundred) shares in registered form with a par value of EUR 25.- (twenty-five euro) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single partner or, as the case may be, by the general meeting of partners, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among partners or, if there is no more than one partner, to third parties.

If the Company has more than one partner, the transfer, disposition and creation of encumbrances of shares or any right attached thereto to non-partners is subject to the prior approval of the general meeting of partners representing at least three quarters of the share capital of the Company and to clause 6.4. below.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. Prior to the transfer of all or part of his shares, any partner must notify such transfer to the Company. The general meeting of partners may resolve that all or part of the offered shares shall be assigned, according to the terms and conditions set for the proposed transfer:

a) to the Company, within the limits set forth by the law,

- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.5. A partner may not request the Company to redeem all or part of his shares before December 31, 2006, except for good cause. After this date, any redemption request from a partner shall be submitted to the prior approval of the general meeting of partners which may resolve that all or part of such shares shall be assigned:

- a) to the Company, within the limits set forth by the law,
- b) to other partner(s), or
- c) to a designated third party.

6.6. All or part of the shares of a partner may be mandatorily redeemed by the Company if such shares have been transferred in violation of clause 6.3 or 6.4. above

6.7. All and any shares redeemed in accordance with clause 6.5. or 6.6. above shall be cancelled forthwith and all rights attached thereto shall be extinguished.

6.8. A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

6.9. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. - Management, Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be partner(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either partners or not, by the manager, or if there are more than one manager, by any manager of the Company.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any one manager of the Company or by the single or joint signature(s) of any person(s) to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. - General meetings of partners

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. The single partner assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of partners.

12.2. Each partner has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each partner may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of partners.

Art. 13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five partners, the decisions of the partners may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the partners in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The partners shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the partners may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. - Annual accounts, Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of October of each year and end on the Thirty of September.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of partners has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole partner or the general meeting of partners;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be partners, appointed by a resolution of the single partner or the general meeting of partners which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the partner(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the partner or, in the case of a plurality of partners, the partners in proportion to the shares held by each partner in the Company.

VI. - General provision

Art. 17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 30 September 2006.

Subscription and payment

- 474 (four hundred and seventy four) shares have been subscribed by HAILWOOD INVESTMENTS LIMITED (GIBRALTAR), as aforementioned and

- 26 (twenty six) shares have been subscribed by MANITO LIMITED (GIBRALTAR) as aforementioned.

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand four hundred euro.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the shareholders representing the entire subscribed capital of the Company have herewith adopted the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:
Mr Alain Heinz, Director of Companies, born in Forbach (France), on the 17 of May 1968, residing professionally in L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

2. The registered office of the Company is set at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trente août.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société HAILWOOD INVESTMENTS LIMITED (GIBRALTAR), ayant son siège social à Gibraltar, Main Street 206, numéro d'immatriculation 95798,

ici représentée par Monsieur Laurent Kind, employé privé, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

2.- La société MANITO LIMITED (GIBRALTAR), ayant son siège social à Gibraltar, 57/63 Line Wall Road, numéro d'immatriculation 92543,

ici représentée par Monsieur Laurent Kind, préqualifié,

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes pour être formalisées avec elles.

Lesquelles comparantes, ès-qualité qu'elles agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

1^{er}. - Dénomination, Siège social, Objet social, Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination E&A REAL ESTATE INVESTMENTS (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

2.3. Aucun établissement permanent ou succursale ne peut être créé à l'étranger sans l'accord préalable de l'associé unique ou des associés représentant au moins la moitié (1/2) du capital social de la Société.

Art. 3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. L'objet social de la Société inclut également l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers au Grand Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que toutes opérations immobilières, en ce inclus, la détention directe ou indirecte de participation dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, dont l'objet principal est l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et la location de biens immobiliers.

3.3. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute

autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.4. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. - Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Préalablement au transfert de tout ou partie de ses parts sociales, chaque associé doit notifier un tel transfert à la Société. L'Assemblée Générale des Associés peut décider que tout ou partie des parts sociales offertes peuvent être attribuées, selon les termes et conditions définies pour le transfert proposé:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi;
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.5. Un associé ne peut demander à la Société le rachat de tout ou partie de ses parts sociales avant le 31 Décembre 2006, sauf en cas de motif sérieux. Après cette date, toute demande de rachat d'un associé doit être soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés qui peut décider que tout ou partie de ces parts sociales soit attribuées:

- a) à la société, dans les limites prévues par la loi;
- b) aux autres associés, ou
- c) à une partie tierce désignée.

6.6. Tout ou parties des parts sociales d'un associé peuvent être obligatoirement rachetées par la Société si ces parts sociales ont été transférées en violation des articles 6.3. ou 6.4. définis précédemment.

6.7. Toutes les parts sociales rachetées en conformité avec les articles 6.5. ou 6.6. seront annulées et tous les droits attachés seront éteints.

6.8. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.9. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. - Gestion, Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, lesquels ne sont pas nécessairement des associés et qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixer la durée de leur mandat.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par tout gérant.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par la signature conjointe de deux gérants ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. - Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. - Comptes annuels, Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier octobre de chaque année et se termine le trente septembre.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. - Dissolution, Liquidation

Art. 16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. - Disposition générale

Art. 17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 30 septembre 2006.

Souscription et libération

- 474 (quatre cent soixante quatorze) parts sociales ont été souscrites par HAILWOOD INVESTMENTS LIMITED (GIBRALTAR), susmentionnée et

- 26 (vingt six) parts sociales ont été souscrites par MANITO LIMITED (GIBRALTAR), susmentionnée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en numéraire de sorte que la somme de EUR 12.500,- (douze mille cinq cent euros) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la société, les associées préqualifiées représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Monsieur Alain Heinz, administrateur de sociétés, né à Forbach (France), le 17 mai 1968, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

2. Le siège social de la Société est établi au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Kind, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 septembre 2006, vol. 537, fol. 86, case 4. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Hirrt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 20 Septembre 2006.

J. Seckler.

(103417.3/231/446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

VOX ANGELICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 105.107.

Extrait des contrats de cession de parts

Il résulte des actes de transfert de parts, en date du 17 mars 2005 et 21 août 2006, que le capital de la société VOX ANGELICA, S.à r.l. est réparti de la manière suivante:

- Jean Cavaliero, avec adresse au Cavaliero Fine Arts, 242 West, 36th Street, New York: 86 parts de 125 euros,

- The DEROR 2006 TRUST, avec adresse au Cavaliero Fine Arts, 242 West, 36th Street, 8th Floor, NY 10018, USA: 14 parts de 125 euros.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03268. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100535.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

99104

IMPERIAL MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 117.751.

—
EXTRAIT

Il ressort de la convention de cession de parts sociales exécutée le 25 juillet 2006 que deux cent une (201) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, représentant une partie du capital social de la Société, ont été cédées par CEP II PARTICIPATIONS, S.à r.l., SICAR, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96.017, au profit de la société suivante:

- VISTA DESAROLLO S.A., SCR, une Joint Stock Company de droit espagnol, immatriculée auprès du registre de commerce de Madrid, volume 9665, page M-155.343 et ayant son siège social au 67, rue Serrano, Madrid, Espagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 13 septembre 2006.

Pour extrait conforme

ATOZ

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03194. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100528.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

INVENERGY WIND EUROPE III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 117.020.

Il est porté à la connaissance de tiers que INVENERGY WIND EUROPE III LLC, actionnaire unique de la société émarginée a changé de dénomination sociale et s'appelle depuis le 6 septembre 2006, INVENERGY WIND GREECE LLC.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02421. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100532.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

INVENERGY WIND EUROPE IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 117.141.

Il est porté à la connaissance de tiers que INVENERGY WIND EUROPE III LLC, actionnaire unique de la société émarginée a changé de dénomination sociale et s'appelle depuis le 6 septembre 2006, INVENERGY WIND GREECE LLC.

Luxembourg, le 8 septembre 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU02432. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100533.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

SANGUINETTI FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 103.800.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 2 mai 2006 a affecté Monsieur Jean-Yves Nicolas à la catégorie B, avec pouvoir de signature correspondant, conformément aux statuts de la société.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 2006, réf. LSO-BU02641. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100621.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

FISTONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R. C. Luxembourg B 98.601.

—
Extrait du contrat de cession de parts de la société daté du 27 juin 2005

En vertu de l'acte de transfert de parts, daté du 27 juin 2005, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a transféré la totalité de ses parts détenues dans la société de la manière suivante:

- 124 parts sociales d'une valeur de 100 euros chacune, à GIUSTRO LIMITED, Ippokratous, 66, PC 1015, Nicosia, Cyprus.

Ainsi, les parts de la société FISTONE, S.à r.l. sont réparties de la manière suivante:

- GIUSTRO LIMITED: 124 parts

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2006, réf. LSO-BU03267. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100534.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 septembre 2006.

**INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA COMMERCIALISATION DE TECHNOLOGIES
INNOVATRICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 94.945.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100536.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**INSTITUT INTERNATIONAL POUR LA COMMERCIALISATION DE TECHNOLOGIES
INNOVATRICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 94.945.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07854, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100538.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

MRG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Enseigne commerciale: EISLECKER STUFF.

Siège social: L-9645 Derenbach, Maison 41.
R. C. Luxembourg B 119.528.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le dix-neuf septembre,

Par-devant Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher, soussigné,

Ont comparu:

1) Monsieur Richard Gigante, cuisinier, né à Oyonnax, France, le 7 décembre 1969 (n° d'identité 19691207792), époux de Madame Magali Piard, demeurant à L-6740 Grevenmacher, 2, Kurzacht,

2) Madame Magali Piard, serveuse, née à Champagnole (Jura), France le 15 mars 1979 (n° d'identité 19790315688), épouse de Monsieur Richard Gigante, demeurant à L-6740 Grevenmacher, 2, Kurzacht.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer par les présentes:

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et de tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

La société comporte initialement plusieurs associés; elle peut, à toute époque, devenir société unipersonnelle par la réunion de toutes les parts sociales en une seule main, puis redevenir une société à plusieurs associés par suite de cession ou de transmission totale ou partielle des parts sociales ou de création de parts nouvelles.

Art. 2. Objet. La société a pour objet l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non-alcooliques avec établissement de restauration et d'hébergement de moins de dix chambres.

Elle peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social.

Elle peut s'intéresser par voie d'apport, de fusion, de souscription, de participation ou autrement, dans toutes sociétés et entreprises existantes ou à créer au Luxembourg ou à l'étranger et dont l'objet serait analogue ou connexe au sien.

Art. 3. Dénomination. La société prend la dénomination de MRG, S.à r.l., exploitant sous l'enseigne commerciale EISLECKER STUFF.

Art. 4. Durée. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Siège social. Le siège social est établi à Derenbach.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Luxembourg par simple décision de l'associé ou des associés, selon le cas. Des succursales ou agences pourront être établies partout, au Luxembourg ou à l'étranger, où la gérance le jugera utile.

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à la somme de douze mille quatre cents (12.400,-) euros, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur de cent vingt-quatre (124,-) euros chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1) Monsieur Richard Gigante, cuisinier, demeurant à L-6740 Grevenmacher, 2, Kurzacht, cinquante et un parts sociales.	51
2) Madame Magali Piard, serveuse, demeurant à L-6740 Grevenmacher, 2, Kurzacht, quarante-neuf parts sociales.	49
3) Total: cent parts sociales.	100

Toutes ces parts ont été souscrites et entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents (12.400,-) euros se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, la preuve en ayant été rapportée au notaire soussigné, qui le constate expressément.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou accord unanime des associés, suivant le cas.

Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales. Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la société et dans l'actif social.

L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés; en cas de pluralité d'associés toute part sociale donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers, ayants-droit ou héritiers de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des valeurs sociales; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés, selon le cas.

Art. 9. Indivisibilité des parts sociales. Chaque part est indivisible à l'égard de la société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un mandataire commun pris parmi eux ou en dehors d'eux.

Au cas où une part est détenue en usufruit et en nue-propriété, le droit de vote sera exercé en toute hypothèse par l'usufruitier.

Art. 10. Cession et transmission des parts.

1. Cessions et transmissions en cas d'associé unique.

Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

2. Cessions et transmissions en cas de pluralité d'associés.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément unanime de tous les associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant le même agrément unanime.

Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des descendants soit au conjoint survivant.

Dans les cas où la cession ou transmission de parts est soumise à l'agrément des associés restants ces derniers ont un droit de préférence pour le rachat des parts à céder, en proportion du nombre de parts qu'ils possèdent au moment de la cession. En cas de l'exercice de leur droit de préférence par les associés restants et en cas de désaccord sur le prix de rachat, le prix de rachat des parts sociales se calcule sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années.

Art. 11. Décès, incapacité, faillite ou déconfiture de l'associé ou de l'un des associés. Le décès, l'incapacité, la mise en tutelle ou en curatelle, la faillite, la déconfiture de l'associé unique ou de l'un des associés, n'entraîne pas la dissolution de la société.

Art. 12. Gérance. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la société. Le ou les gérants représentent, de même, la société en justice soit en demandant soit en défendant.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée, soit dans les statuts, soit par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Dans ce dernier cas l'associé unique ou l'assemblée générale, lors de la nomination du ou des gérants, fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, en cas de pluralité de gérants, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale pourra décider la révocation du gérant sans qu'il soit besoin d'une décision judiciaire à cet effet. La révocation pourra être décidée, non seulement pour des causes légitimes, mais encore pour toutes raisons, quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine de l'associé unique ou des associés. Le gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération du gérant.

Art. 13. Le décès du gérant, associé ou non, sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause du gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 14. Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la société. Simple mandataire il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

Art. 15. Décisions de l'associé ou des associés.

1. Lorsque la société ne compte qu'un associé, l'associé unique exerce les pouvoirs dévolus par la loi à la collectivité des associés. Les décisions de l'associé unique sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

2. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social, à moins que la loi ou les présents statuts n'en disposent autrement.

Chaque associé à un nombre de voix égal au nombre des parts sociales qu'il possède.

Art. 16. Année sociale. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 17. Inventaire - Bilan. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire et établit les comptes annuels conformément à la loi. Tout associé peut prendre au siège social communication de l'inventaire et des comptes annuels.

Art. 18. Répartition des bénéfices. L'excédent favorable du compte de résultats, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, résultant des comptes annuels constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur ce bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social, mais reprend du moment que ce dixième est entamé.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou l'assemblée générale des associés.

Art. 19. Dissolution - Liquidation. Lors de la dissolution de la société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite pour un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 20. Disposition générale. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts l'associé unique ou les associés, selon le cas, se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre deux mille six (2006).

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 ont été remplies.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué sans nul préjudice à mille cinq cents (1.500,-) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, représentant comme seuls associés l'intégralité du capital social se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. L'adresse du siège social est fixée à L-9645 Derenbach, Maison 41.

2. La gérance de la société est définie comme suit:

Monsieur Richard Gigante et Madame Magali Piard, préqualifiés, sont nommés gérants pour une durée indéterminée de la société à responsabilité limitée MRG, S.à r.l., exploitant sous l'enseigne commerciale EISLECKER STUFF.

La société sera engagée par la signature individuelle de chaque gérant.

Avant la clôture du présent acte le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

Dont acte, fait et passé à Grevenmacher, date qu'en tête,

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue du pays aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Gigante, M. Piard, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 septembre 2006, vol. 538, fol. 2, case 7. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 22 septembre 2006.

J. Gloden.

(103214.3/213/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

EVERTAIR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 94.897.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100540.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

E.C.T.A. S.A., EUROPEAN CONSULTING & TECHNICAL ASSISTANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 57.157.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03841, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100542.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

SOCIAL FOUNDATION HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1371 Luxembourg, 113, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 39.877.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature

Mandataire

(100543.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

FIGEAC CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5880 Hesperange, 19B, Ceinture Um Schlass.

R. C. Luxembourg B 46.509.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2006.

Signature

Mandataire

(100546.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

INSTITUT MARY'ANNA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 32, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 96.190.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03837, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(100544.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

PROMANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 89.819.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03835, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100545.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

PROMANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 89.819.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03831, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100547.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

NEWTEAM INGENIEURS-CONSEILS EN GENIE CIVIL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R. C. Luxembourg B 101.113.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature

Mandataire

(100548.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LEGG MASON WORLDWIDE, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 70.031.

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 8 septembre 2006, le comité de gestion de la société d'investissement à capital variable LEGG MASON WORLDWIDE a pris la résolution suivante:

Le Conseil d'Administration de la société d'investissement à capital variable LEGG MASON WORLDWIDE est composé comme suit, jusqu'à la date de la prochaine assemblée générale ordinaire de 2007:

- Michèle Eisenhuth,
- Edward A Taber III,
- Francis X Tracy.

Luxembourg, le 13 septembre 2006.

BROWN BROTHERS HARRIMAN (LUXEMBOURG) S.C.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU03043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100586.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

99110

EURAM GESTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.903.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03824, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100550.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

TECHNISAT DATA SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6832 Betzdorf, 11, rue Pierre Werner.
R. C. Luxembourg B 31.416.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2006.

Signature

Mandataire

(100551.4//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

**S.C.S. CONSULTING S.A., SERVICE, COMMUNICATION & STRATEGIE CONSULTING,
Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 45.639.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 août 2006, réf. LSO-BT03823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100552.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

EUFIN COMPAGNIE FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 82.968.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100554.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

EUROPA DEGOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 104.236.

Par un contrat de cession de parts sociales en date du 29 décembre 2005, EUROPA REAL ESTATE II US, S.à r.l., ayant son siège social au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg a cédé 5.187 parts sociales de la Société à EUROPA REAL ESTATE II, S.à r.l., ayant son siège social au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2006, réf. LSO-BU03524. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100632.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 81.829.

—
Le bilan de clôture au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(100553.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 81.829.

—
Le bilan de clôture au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02139, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(100555.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

PF INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1643 Luxembourg, 4, rue de la Grève.
R. C. Luxembourg B 49.896.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04549, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100556.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 81.829.

—
Le bilan de clôture au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02138, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(100557.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

REAL ESTATE INVESTMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 81.829.

—
Le bilan de clôture au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU02141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(100559.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

WILANÓW DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Share capital: EUR 12,500.-.

Registered office: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 113.147.

In the year two thousand and six, on August twenty-second.
Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich.

There appeared:

STILMOND HOLDINGS LIMITED, a limited company incorporated and existing under the laws of Cyprus, having its registered office at 48, Themistokli Dervi Avenue P.C. 1066, Nicosia, Republic of Cyprus, registered with the register of Cyprus under number HE 154102, duly represented by Mr. Claude Niedner, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person, acting in its capacity as sole shareholder (the «Sole Shareholder») of WILANÓW DEVELOPMENT, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 113.147 (the «Company»), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on December 1, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 634 of Mars 28, 2006, and which has been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx pre-named, on December 23, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 801 of April 21, 2006, has required the undersigned notary to state its resolutions as follows:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by one million two hundred thirty-seven thousand five hundred euro (EUR 1,237,500.-), from twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) up to one million two hundred fifty thousand euro (EUR 1,250,000.-) by the issue of forty-nine thousand five hundred (49,500) shares, with a par value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

The Sole Shareholder resolves to subscribe nine thousand five hundred (9,500) new shares and further resolves to approve the subscription of forty thousand (40,000) new shares by HEPP III LUXEMBOURG MASTER, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 108.984 (HEPP III LUXEMBOURG MASTER).

As a consequence, the forty-nine thousand five hundred (49,500) shares newly issued have been subscribed by the Sole Shareholder and HEPP III LUXEMBOURG MASTER, represented respectively as stated above and pursuant to the subscription form duly provided to the Company, as follows:

Name of the Subscriber	Number of shares
- STILMOND HOLDINGS LIMITED, prenamed	9,500
- HEPP III LUXEMBOURG MASTER	40,000
Total	49,500

As a consequence STILMOND HOLDINGS LIMITED, prenamed, and HEPP III LUXEMBOURG MASTER are the two shareholders of the Company.

The forty-nine thousand five hundred (49,500) shares newly issued have been fully paid up by a contribution in cash, so that the total amount of one million two hundred thirty-seven thousand five hundred euro (EUR 1,237,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a result of the foregoing resolution, the Sole Shareholder resolves to modify article 6 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«The Company's share capital is set at one million two hundred fifty thousand euro (EUR 1,250,000.-) represented by fifty thousand (50,000) shares with a par value of twenty five euro (EUR 25.00-) each.»

The rest of the terms of the article 6 remains unchanged.

Estimate of costs

The value of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately fifteen thousand euros (15,000.- EUR).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version, on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-deux août,

Par-devant nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich et qui sera le dépositaire du présent acte.

A comparu:

STILMOND HOLDINGS LIMITED, une limited company constituée et régie par les lois de Chypre, ayant son siège social au 48, Themistokli Dervi Avenue P.C. 1066, Nicosia, Republic de Chypre, et immatriculée auprès du registre de Chypre sous le numéro HE 154102, ici représentée par Monsieur Claude Niedner, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par la mandataire et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique») de WILANÓW DEVELOPMENT, S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au Carré Bonn 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 113.147 (la «Société»), constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 1^{er} décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 634 du 28 mars 2006, et qui a été modifié pour la dernière fois suivant acte du notaire Maître Henri Hellinckx pré-désigné, du 23 décembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 801 du 21 avril 2006, a requis le notaire soussigné de constater les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société de un million deux cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR 1.237.500,-), pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-) par l'émission de quarante-neuf mille cinq cents (49.500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

L'Associé Unique décide de souscrire à neuf mille cinq cents (9.500) nouvelles parts sociales et en outre d'approuver la souscription par HEPP III LUXEMBOURG MASTER, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.984 (HEPP III LUXEMBOURG MASTER), de quarante mille (40.000) nouvelles parts sociales.

Par conséquent les quarante-neuf mille cinq cents (49.500) parts sociales nouvellement émises ont été souscrites par l'Associé Unique et par HEPP III LUXEMBOURG MASTER, respectivement représentés comme décrit ci-dessus et en vertu du document de souscription dûment fourni à la Société, comme suit:

Nom des Souscripteurs	Nombre de parts sociales
- STILMOND HOLDINGS LIMITED, prédésignée.....	9,500
- HEPP III LUXEMBOURG MASTER, S.à r.l.....	40,000
Total.....	49,500

En conséquence STILMOND HOLDINGS LIMITED, prédésignée, et HEPP III LUXEMBOURG MASTER sont les deux associés de la Société.

Les quarante-neuf mille cinq cents (49.500) parts sociales nouvellement émises ont été entièrement libérées par un apport en numéraire, de sorte que la somme d'un million deux cent trente-sept mille cinq cents euros (EUR 1.237.500), se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associé Unique décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«La Société a un capital souscrit de un million deux cent cinquante mille euros (EUR 1.250.000,-), représenté par cinquante mille (50.000) parts sociales, d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Les autres termes de l'article 6 demeurent inchangés.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ quinze mille euros (15.000,- EUR).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française, sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Niedner, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 23 août 2006, vol. 470, fol. 82, case 4. – Reçu 12.375 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 septembre 2006.

M. Schaeffer.

(103257.3/5770/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

WILANÓW DEVELOPMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 113.147.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 21 septembre 2006.

M. Schaeffer.

(103259.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

ESKELL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 95.410.

L'an deux mille six, le dix neuf juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ESKELL S.A., ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 95.410, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 20 août 2003, publié au Mémorial C numéro 993 du 26 septembre 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, les scrutateurs et le notaire soussigné. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 100 (cent) actions représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décision de la mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur;
3. Détermination des pouvoirs du liquidateur;
4. Décharge donnée aux directeurs et à l'auditeur statutaire;
5. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme liquidateur:

FIDUCIAIRE JEAN-MARC FABER & CIE, S.à r.l., ayant son siège social à L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Pouvoir est conféré au liquidateur de représenter la société pour toutes opérations pouvant relever des besoins de la liquidation, de réaliser l'actif, d'apurer le passif et de distribuer les avoirs nets de la société aux actionnaires, proportionnellement au nombre de leurs actions, en nature ou en numéraire.

Il peut notamment, et sans que l'énumération qui va suivre soit limitative, vendre, échanger et aliéner tous biens tant meubles qu'immeubles et tous droits y relatifs; donner mainlevée, avec renonciation à tous droits réels, privilèges, hypothèques et actions résolutoires, de toutes inscriptions, transcriptions, mentions, saisies et oppositions; dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; accorder toutes priorités d'hypothèques et de privilèges; céder tous rangs d'inscription; faire tous paiements, même s'ils n'étaient pas de paiements ordinaires d'administration;

remettre toutes dettes; transiger et compromettre sur tous intérêts sociaux; proroger toutes juridictions; renoncer aux voies de recours ou à des prescriptions acquises.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes de la Société, sauf si la liquidation fait apparaître des fautes dans l'exécution de tâches qui leur incombent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, vol. 29CS, fol. 7, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

J. Elvinger.

(103248.3/211/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

PS HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 107.734.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2006, réf. LSO-BU04547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(100558.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LUX IMMO BETEILIGUNG UND GRUNDBESITZ AG, Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 28, Am Bann.

R. C. Luxembourg B 79.237.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2006.

FISOGEST S.A.

Signature

(100560.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

SIMATRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R. C. Luxembourg B 56.441.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04412, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 2006.

Signature.

(100561.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

BEAUBOIS VENTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 90.691.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BEAUBOIS VENTURES, S.à r.l.

EUROLEX MANAGEMENT S.A.

Gérant

C. Raths

Administrateur

(100562.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

CANALUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3844 Schiffflange, Z.I. Luxemburger Heck.
R. C. Luxembourg B 88.528.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04106, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 septembre 2006. Signature.
(100564.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

ALPET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.415.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03991, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.
(100565.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

FISCAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.769.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(100566.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

STALA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 100.050.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03990, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.
(100567.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

FINANCIAL REPORTING SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89F, rue Pafebruch.
R. C. Luxembourg B 54.638.

L'an deux mille six, le deux août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de FINANCIAL REPORTING SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., une société anonyme constituée le 23 avril 1996, sous le nom FICS GROUP LUXEMBOURG S.A., par acte de Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à «Westside Village», Parc d'Activités Capellen, 89F, rue Pafebruch, L-8308 Capellen, et enregistrée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro B 54.638 (la Société).

L'Assemblée est présidée par Madame Catherine Pogorzelski, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Alexandra von Neuhoff von der Ley, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Natacha Pogorzelski, dont l'adresse professionnelle est à Luxembourg.

L'Assemblée ayant été ainsi constituée, le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il ressort de la liste de présence que les mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux convocations.

2. Augmentation du capital social souscrit de la Société d'un montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à un montant de deux millions trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 2.030.986,69) par l'émission de quatre-vingt mille six cent soixante-dix-huit (80.678) nouvelles actions.

3. Renonciation par l'actionnaire non-souscripteur de la Société à son droit préférentiel de souscription; intervention du souscripteur des nouvelles actions émises; paiement du prix de souscription des nouvelles actions émises par apport en numéraire.

4. Réduction du capital social souscrit de la Société d'un montant de un million sept cent trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 1.730.986,69) afin de le porter de son nouveau montant de deux millions trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 2.030.986,69) à un montant de trois cent mille euros (EUR 300.000,-), au moyen d'une compensation des pertes reportées à concurrence de un million sept cent trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 1.730.986,69).

5. Modification de l'article 3 des statuts de la Société (les Statuts) afin de refléter les résolutions précédentes.

Ces faits exposés et approuvés par l'Assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide de renoncer aux convocations, les actionnaires de la Société se considérant comme étant dûment convoqués et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué par avance.

Deuxième résolution

L'Assemblée générale décide d'augmenter le capital social souscrit d'un montant de deux millions euros (EUR 2.000.000,-) afin de le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) à un montant de deux millions trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 2.030.986,69) par l'émission de quatre-vingt mille six cent soixante-dix-huit (80.678) nouvelles actions.

Troisième résolution

L'Assemblée prend connaissance du fait que l'actionnaire non-souscripteur de la Société renonce à son droit préférentiel de souscription et que les actionnaires actuels dispensent ainsi à l'unanimité le conseil d'administration de son obligation d'établir un rapport d'évaluation tel qu'il résulte de l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Souscription - Libération

Les quatre-vingt mille six cent soixante-dix-huit (80.678) nouvelles actions sont souscrites par FINANCIAL INFORMATION CONSULTING SERVICES (FICS) GROUP NV, une société de droit belge, dûment représentée par Catherine Pogorzelski, Avocat, résidant à Luxembourg, pour un prix de souscription de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-).

Toutes les actions ainsi souscrites ont été entièrement payées par un apport en numéraire, d'où il résulte que le montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) est, par conséquent, à la disposition de la Société, tel qu'il a été prouvé au notaire soussigné.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale décide de réduire le capital social souscrit d'un montant de un million sept cent trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 1.730.986,69) afin de le porter de son nouveau montant de deux millions trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 2.030.986,69) à un montant de trois cent mille euros (EUR 300.000,-), au moyen d'une compensation des pertes reportées à concurrence de un million sept cent trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf centimes (EUR 1.730.986,69).

Cinquième résolution

En conséquence de la précédente résolution, l'article 3 est modifié comme suit:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trois cent mille euros (EUR 300.000,-), représenté par quatre-vingt-un mille neuf cent vingt-huit (81.928) actions sans valeur nominale.

Les actions sont et resteront sous forme nominatives.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes est évalué à environ vingt-deux mille cinq cents euros (EUR 22.500,-).

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: C. Pogorzelski, N. Pogorzelski, A. Von Neuhoff von der Ley, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 4 août 2006, vol. 470, fol. 77, case 4. – Reçu 20.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): Schlinck.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 septembre 2006.

M. Schaeffer.

(103262.3/5770/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

FINANCIAL REPORTING SYSTEMS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 89F, rue Pafebruch.

R. C. Luxembourg B 54.638.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 22 septembre 2006.

M. Schaeffer.

(103263.3/5770/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2006.

ARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 60.989.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2006, réf. LSO-BU04300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(100568.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

KING CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 71.708.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07502, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100569.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre Dame.

R. C. Luxembourg B 102.555.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01927, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 septembre 2006.

Pour la Société

ATOZ S.A.

Signature

(100570.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

JPP CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 85.529.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07501, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(100573.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

TOMKINS HOLDINGS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 23-25, rue Notre Dame.

R. C. Luxembourg B 102.555.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 septembre 2006, réf. LSO-BU01924, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 septembre 2006.

Pour la Société

ATOZ S.A.

Signature

(100572.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

C & B MECHANICAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 61.358.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

C & B MECHANICAL GROUP S.A.

M.-F. Ries-Bonani / R. Scheifer-Gillen

Administrateur / Administrateur

(100574.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

LEATHER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 78.775.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04018, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

LEATHER INTERNATIONAL S.A.

G. Diederich / J.-M. Heitz

Administrateur / Administrateur

(100575.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

BRAATHEN HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 32.108.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2006

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Kai Engedal, demeurant 73, Nils Collet Vogts vei, N-0766 Oslo, Président,
- Madame Anne Lise Braathen, demeurant 20, Oto Blehrs vei, N-1397 Nesøya,
- Monsieur Jens Petter Rønning, demeurant 29B, Hoffsjef Løvenskioldvei, N-0382 Oslo.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- AUDIEX S.A., Société Anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Luxembourg, le 11 septembre 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU02827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(100698.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

SCARPTOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.493.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

(100576.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

CL & GP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.438.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU04019, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Pour CL & GP INTERNATIONAL S.A.

FIDUCIAIRE MONACO S.A.

Signatures

(100577.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

SW INFO MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 66.553.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 2006, réf. LSO-BU03928, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2006.

Signature

Un mandataire

(100578.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

IM INTERNATIONAL MODELS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 69.953.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2006, réf. LSO-BU03017, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 septembre 2006.

COMPANIES & TRUSTS PROMOTION S.A.

Signature

(100579.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2006.
